

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE
« Le Pré Saint-Nom »
4 allée de la forêt de Marly
78 860 – SAINT-NOM-LA-BRETÊCHE

St-Nom, le 1er octobre 2002

**Mesdames et Messieurs les
Résidants de Pré Saint-Nom**

Objet : ramonage des cheminées et entretien des chaudières.

Cette opération sera conduite comme les années précédentes, avec la participation de l'entreprise :

Chantiers Michel

Avenue Regnault – 78 590 – Noisy le Roi
Tél. : 01 34 62 60 11 Fax : 01 34 62 11 11

les conditions financières étant les suivantes :

- 27,5 € TTC pour le ramonage d'une seule cheminée (bois ou gaz)
- 38 € TTC pour le ramonage des 2 cheminées (bois et gaz)
- 30 € TTC pour l'entretien de la chaudière à gaz.

Les dates proposées par le fournisseur sont les suivantes :

Lundi 28 octobre – de 8 H 30 à 17 H 30 (arrêt de 12 H à 13 H 30)
Mardi 29 octobre - idem.
Mercredi 30 octobre – idem.
Jeudi 31 octobre - idem

puis tous les jours de la semaine suivante allant du lundi 4 nov. au vendredi soir 8 nov. 2002.
Il est demandé de respecter la marche à suivre ci-dessous :

- renvoyer le talon au bas de cette circulaire au **4 allée de la forêt de Marly PSN.** ou bien répondez-nous par e'mail à : andre.vaurie@wanadoo.fr dans tous les cas AVANT le dimanche soir 20 octobre 2002.
- en retour (soit le lundi 21 octobre au plus tard) vous recevrez confirmation du jour / heure de passage.
- établir un chèque du montant total des travaux demandés et le remettre aux employés de l'entreprise, une fois les travaux terminés. Un certificat de ramonage, obligatoire en cas d'incendie, vous sera remis par le prestataire.

La Commission Initiatives.

Le Pré Saint-Nom

Date : 2002

RAMONAGE DES CHEMINEES + ENTRETIEN CHAUDIERE

a retourner avant le DIMANCHE SOIR 20 octobre 2002

Nom :

Adresse :

Tél : fixe : e'mail :

Dates et heures souhaitables + donnez-nous vos impossibilités.....

.....

Prix :

Commande : ramonage d'une seule cheminée . Bois - Gaz
ou ramonage des 2 cheminées Bois et Gaz
et entretien de la chaudière gaz

Prix Total :

Signature :
